

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT D'AUTUN
CANTON DE SAINT-VALLIER
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil municipal

SEANCE DU 6 FÉVRIER 2023

Délibération n° CM2023_15

Convocation du 30 janvier 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Quorum : 14

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de votants : 27



Thème : BIBLIOTHEQUE

Objet : Désherbage annuel-proposition de signature d'une convention avec AMMAREAL

L'an deux mil vingt-trois et le six du mois de février, le Conseil Municipal de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude LAGRANGE, Maire.

Sont présents : M. LAGRANGE, Mme PERRIN, M. FOURRIER, Mme SEVIN, M. DEFACHELLE, Mme GRANDO, M. PICHARD, Mme RICHARD-PERROT, M. GRAS, Mme GILLOT, Mme CARNOT, M. DE ABREU, M. PAQUAUX, M. WACKENHEIM, Mme ZARÉBA, Mme DOUHARD, M. JATOCHA, M. LABAUNE, M. TREUILLET, Mme MAES, Mme PRIET, M. ANDRÉ, Mme ROUSSEAU.

Sont excusés : Mme FRÈRE qui a donné pouvoir à Mme ZARÉBA
Mme BRUNEL qui a donné pouvoir à M. DE ABREU
M. LOCTIN qui a donné pouvoir à Mme PERRIN
M. MARTIN qui a donné pouvoir à Mme ROUSSEAU.

Secrétaire de séance : Madame Anne SEVIN

RAPPORT PRESENTÉ PAR : M ROUSSEAU

Le rapporteur informe :

Ammareal est une société basée en Haute-Marne, spécialisée depuis 2015 dans la récupération des livres désherbés dans les bibliothèques, médiathèques, universités, associations, en France.

Elle offre l'opportunité de se défaire des livres désherbés d'une façon professionnelle et solidaire. C'est une librairie de livres d'occasions sur internet, elle les revend à des prix très corrects au public ou à des associations, et reverse 5 à 15 % de ses revenus à des associations caritatives. Les livres non vendus sont donnés à des écoles et ceux non donnés sont recyclés.

Selon l'inscription choisie par la bibliothèque, elle reverse également à celle-ci un pourcentage de ses ventes.

Les livres sont repris avec leurs marques, cotes, tampons et protections (évite donc le découpage de chaque code barres, ainsi que celui de l'estampillage et des cotes.

Ammareal fourni gratuitement cartons et transport aux bibliothèques, et récupère à partir de 1000 livres.

Le rapporteur informe le conseil que 10 % sont reversés à la bibliothèque et 5 % à une association caritative partenaire d'Ammareal (Decitre, bibliothèque sans frontières, Secours Populaire...)

Sur proposition du rapporteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention avec la société AMMAREAL.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Claude LAGRANGE.



La secrétaire de séance,

Anne SEVIN.



Transmis à la Sous-Préfecture le 13.02.2023

Publié sur le site internet de la commune le 14.02.2023